



# CALENDRIER DE PAIE DES RÉMUNÉRATIONS ACCESSOIRES

**INFO D.R.C.P.N.**



A compter du mois de juin, les opérations de paie sont à nouveau organisées dans des conditions normales. Pour autant, le nombre de primes à verser sur les prochains mois étant important, le calendrier initial de versement a dû être adapté comme suit :

**INFO SALAIRE INFO SALAIRE INFO SALAIRE INFO SALAIRE**

- **L'indemnité de fidélisation** sera versée sur la paie de juin pour la majorité des personnels, conformément au calendrier habituel, hormis pour ceux du ressort du SGAMI Sud et de l'administration centrale (BPRI), pour lesquels elle interviendra sur la paie du mois de juillet ;
- **L'indemnisation des jours CET** sera versée sur la paie de juin pour la majorité des personnels, conformément au calendrier habituel, hormis pour ceux du ressort des SGAMI Est et Ouest (voir calendrier ci-dessous) ;
- **La prime OPJ** interviendra sur la paie du mois de juin pour l'ensemble des personnels, conformément au calendrier habituel;
- **La part performance de l'indemnité de responsabilité et de performance** interviendra, pour l'ensemble des personnels concernés, sur la paie du mois de septembre.

Mois de paie prévisionnel des principales rémunérations accessoires Périmètre Police nationale				
SGAMI de paie	Indemnité de fidélisation	Indemnisation des jours CET	Prime OPJ	Part P de l'IRP
IDF	Juin	Juin	Juin	Septembre
Sud	Juillet	Juin		
Sud-Ouest	non concerné	Juin		
Ouest	Juin	Juillet		
Sud-Est	Juin	Juin		
Nord	Juin	Juin		
Est	non concerné	Juillet		
BPRI	Juillet	Juin		

**ALTERNATIVE POLICE CFDT Vous informe !!**

